



Amicale CNL Hautepierre

à Strasbourg rattaché à la

FEDERATION DES LOCATAIRES DU BAS-RHIN

2 rue de la Brigade Alsace –Lorraine BP 47

67 000 Strasbourg Tél : 03 88 37 91 11 Email :contact@cnl67.fr

Boite aux lettres : Amicale CNL Hautepierre Le Galet 4 avenue Tolstoï
67 200 Strasbourg Tél : 06 86 68 16 58
Email : cnl.hautepierre@gmail.com

Strasbourg le 20 octobre 2015

A : CUS HABITAT OPH de la CUS
POLE DE L'HABITAT SOCIAL
24 route de l'Hôpital CS 70128
67 028 STRASBOURG Cedex

Monsieur le Directeur de CUS HABITAT

Objet : demande d'audience pour faire un bilan avec la CNL de nombreux problèmes liés aux derniers travaux de rénovation du quartier et demande d'un contrôle de charges sur le quartier d'Hautepierre

Copie : à la fédération CNL 67
P.J. : demande d'audience du 9 octobre 2014

Bonjour,

Lors de la réunion publique de l'amicale CNL Hautepierre du 18 septembre 2015, de nombreux locataires ont fait état de désordres graves liés **aux travaux mal faits** dans les parties communes et extérieures des immeubles :

- dans les installations électriques et gazières lors de la mise aux normes.
- Des peintures des espaces communs qui cloquent et tombent toutes seules 2 ans après la fin des travaux à peine,
- des entrées d'immeubles inondables après travaux,
- des locaux à vélos toujours pas équipés ni terminés et des caves toujours inaccessibles,
- des ascenseurs défaillants
- une distribution irrégulière du réseau parabolique dans les immeubles,
- des invasions de blattes : nécessité d'une intervention sanitaire d'ampleur dans tout Hautepierre pour éradiquer les cafards qui ne cessent de se déplacer notamment depuis les derniers travaux (Local poubelles trop vite fermé, vide-ordures fermés sans réels nettoyage.....?)
- de nombreux dysfonctionnements liés à la rénovation ANRU qui vous avaient été soumis en octobre 2014 (voir courrier ci-joint) et qui n'on toujours pas été résolus :
- ✓ *Manque de parkings et verbalisation des voitures males garées*

- ✓ *Bétonnage de la cité insupportable*
- ✓ *Lieux de contacts entre locataires supprimés et déstructurés par les fermetures d'immeubles et les changements d'adresse*
- ✓ *Pas de rampe handicapés*
- ✓ *Dégâts internes suite au déshabillage de façade en plein hiver*
- ✓ *Désamiantage sans protection des locataires et inachevé*
- ✓ *Voies internes des mailles dangereuses surtout pour les enfants*
- ✓ *Aires de jeux pour les enfants insuffisantes*
- ✓ *Sonnettes d'appel, viséophones et sonneries défaillantes*
- ✓ *Caves et locaux communs non remis à disposition des locataires*
- ✓ *Une colonne de vide ordure non obturée maille Jacqueline*
- ✓ *Caoutchoucs antidérapants dans les cages d'escaliers qui se décollent déjà*
- ✓ *Lumières collectives capricieuses, boites aux lettres voilées à la pose*
- ✓ *Peintures inachevées dans certains immeubles*
- ✓ *Ascenseurs défaillants avec même 7 ième et 8ième étages inaccessibles dans certaines entrées*
- ✓ *Infiltrations d'eau par les toitures-terrasses non traitées*
- ✓ *De nombreux problèmes de fenêtres mal posées et décollées de l'huisserie laissant pénétrer la pluie*
- ✓ *Dalle du rez de chaussée non isolée dans une entrée*
- ✓ *Compteur électrique à portée des enfants partout c'est un problème*
- ✓ *Mise aux normes électriques pas faite dans les derniers travaux (Catherine et Jacqueline)*
- ✓ *Moisisures existantes non traitées*
- ✓ *Mise aux normes sanitaires urgentes non traitées maille Jacqueline*

Les loyers des locataires ont été augmentés au nom de la « mise aux normes des logements », ces travaux doivent être menés à bout.

D'autre part,

la CNL a effectué un bilan récapitulatif de charges locatives comptabilisées sur les logements CUS Habitat des 5 mailles d'Hautepierre sur les 5 dernières années de relevés de charges de chacun de ces logements. Cette étude fait apparaître de nombreuses interrogations, pour ne pas dire incohérences, sur les prix unitaires facturés aux locataires.

Cette étude a été mise en forme par graphiques et tableaux par la CNL que nous pouvons vous présenter.

C'est pourquoi la **CNL demande un contrôle des charges sur le quartier** afin d'obtenir réparation sur les paiements de charges indues.

Enfin,

afin de traiter tous ces soucis qui pèsent sur les locataires des 5 mailles d'Hautepierre, nous vous demandons de venir apporter des explications et des engagements à régler les problèmes, lors d'une réunion publique avec les locataires à Hautepierre courant novembre ou courant décembre 2015

En vous remerciant d'avance , veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations cordiales

Pour l'amicale de la CNL Hautepierre,